

La Ville de Magog voit à la réalisation d'un inventaire archéologique sur le site de la maison Merry

Magog, le 25 octobre 2013 – La Ville de Magog informe la population qu'elle entamera, la semaine prochaine, la première phase du processus de réhabilitation de la maison Merry en procédant à un inventaire archéologique.

Certaines études confirment que la maison Merry se trouve dans un secteur à fort potentiel archéologique, dont « l'Étude de potentiel archéologique des M.R.C. de Coaticook, Memphrémagog et Sherbrooke », réalisée par Arkéos inc. en 1987. Comme la Loi sur le patrimoine culturel oblige tout propriétaire à déclarer la découverte d'un artefact ou d'un site archéologique, ce qui implique l'arrêt immédiat de travaux et l'obligation d'aviser le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Magog entreprend cet inventaire archéologique par mesure de prévention dans le contexte de la future restauration extérieure du bâtiment de la maison Merry et du réaménagement de son terrain. Par le fait même, elle souhaite contribuer à la connaissance, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine archéologique de Magog.

Pour ce projet, la municipalité profite d'un partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de l'entente de développement culturel Ville-Ministère. L'inventaire archéologique a été confié à la firme Archéo-Estrie. Les activités prévues se dérouleront sur une période approximative de trois ou quatre jours.

Par ailleurs, afin d'assurer le bon déroulement des activités et la sécurité de tous, la municipalité demande aux citoyens de ne pas s'approcher des lieux des travaux au-delà des



indications à cet effet. La Ville de Magog communiquera les résultats de cette démarche ultérieurement.

Construite en 1821 par l'Étatsunien Ralph Merry III, fondateur de Magog, et habitée par cinq générations de la famille, cette maison est la plus ancienne du Magog urbain et fait écho à la période pionnière de la ville. Ses valeurs historique et patrimoniale justifient sa protection pour les générations d'aujourd'hui et de demain. La Ville de Magog en a fait l'acquisition en 2008. Sa volonté est de mettre en valeur et de rendre accessible au public ce joyau patrimonial à moyen terme.

- 30 -

Source et information : Service des communications
 Ville de Magog
 819 843-6501

